

# Un **Grand Projet** pour le **GRAND ÉCRAN**

*Des magasins il y en a plein,  
Le Grand Ecran on n'en a qu'un !*



# SOMMAIRE

|   |               |
|---|---------------|
| <b>Qu'est-ce que Grand Écran ?</b> .....  | p 3           |
| <b>Une fermeture injustifiée</b> .....  | p 4           |
| <b><u>Un grand projet pour le Grand Écran</u></b> :                                 | <b>p 5-10</b> |
| • Cinéma .....  | p. 5-6        |
| • Retransmissions culturelles et sportives .....                                    | p. 6          |
| • Spectacle vivant .....  | p. 7          |
| • Point d'accueil pour les touristes .....  | p. 7          |
| • Station de radio – Studio d'enregistrement .....                                  | p. 8          |
| • Évènementiel .....  | p. 8          |
| • Séances réservées aux institutions publiques et associations .....                | p. 9          |
| • <b>Le Grand Écran Italie, un pôle d'attraction pour le sud-est francilien</b> ... | p. 10         |
| ▼   |               |
| <b>Obligations liées à l'acquisition et à l'exploitation du Grand Écran</b> .....   | p 11          |
| <b>Les atouts exceptionnels du Grand Écran Italie</b> .....                         | p 12-13       |
| <b>Un complexe particulièrement bien desservi par les transports urbains</b> .....  | p.14          |
| <b>Trois salles entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite</b> .....  | p.15          |
| <br><u>Annexes</u> :  |               |
| 1. La scène .....   | p 16          |
| 2. Les loges / Le monte-charge .....  | p 17          |



## Qu'est-ce que "Grand Écran" ?

**Le complexe audiovisuel Grand Écran Italie (Paris 13°) est l'aboutissement d'un projet d'urbanisme à vocation culturelle initié dès 1988 par la municipalité parisienne dans le but de doter le sud-est francilien d'un équipement polyvalent de tout premier ordre.**

Achévé en mai 1992, le Grand Écran fait partie intégrante de l'immeuble du même nom en bordure de la place d'Italie réalisé par l'un des plus grands architectes internationaux du XXème siècle, le japonais Kenzo Tange (lauréat du prix Pritzker qui est le Nobel de l'architecture), abritant entre autres une résidence hôtelière, des bureaux, des cafés et restaurants, ainsi que des boutiques du centre commercial Italie2. Situé à mi-chemin entre le cœur historique de Paris et sa banlieue, ce complexe audiovisuel unique en son genre a contribué à redynamiser le centre d'un grand arrondissement parisien particulièrement bien desservi par les transports urbains.



Avec son écran panoramique géant de 240m2 (le plus grand de Paris), son imposante salle en gradins de 650 places offrant une visibilité parfaite, son immense scène de 300 m2, sa polyvalence le destine aussi bien au cinéma, aux retransmissions culturelles et sportives, au spectacle vivant (théâtre, danse, opéra), aux concerts, et à toute forme d'évènements et de manifestations (festivals, avant-premières, congrès, conventions...). Il a bénéficié de conditions exceptionnelles d'insonorisation lors de sa construction, et est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Malgré une programmation de plus en plus médiocre dans les dernières années, et l'abandon des obligations du Cahier des Charges propres à le rentabiliser (festivals, avant-premières, nuits du cinéma, congrès, convention, assemblées générales de société, projections pour les touristes, etc...), le Grand Écran Italie comptait parmi les salles les plus courues de la capitale. Plébiscité par le public et par les professionnels, il se classait en 2004 au 13ème rang des 90 salles parisiennes, et enregistrait encore des records d'affluence en 2005 (voir : "Le Grand Ecran Italie en chiffres et en images").

**Depuis son inauguration en juin 1992, jusqu'à sa brutale fermeture début 2006 le Grand Écran a participé pleinement au développement du secteur de la place d'Italie.**

**Longtemps considéré comme la salle la plus high-tech de la capitale, connue pour ses interminables files d'attente, son rayonnement s'étendait bien au-delà du 13ème arrondissement :**

## Une fermeture injustifiée

En dépit de ses bonnes performances et du cahier des charges qui fixait à 15 ans le délai d'exploitation obligatoire d'EuroPalaces-Gaumont, le Grand Ecran Italie a été fermé en janvier 2006 au bout de 13 ans et demi seulement d'activité en vue de devenir une simple extension du centre commercial Italie2.

Mais le projet de destruction de la salle, décidé sans aucune concertation avec les habitants, a été bloqué par les recours engagés auprès du Tribunal Administratif par l'association Sauvons le Grand Écran.

La disparition de ce pôle d'attraction sans équivalent dans toute la région, facteur de lien social et de dynamisme économique, est contraire aux **obligations « d'intérêt général »** attribuées au complexe par la Ville de Paris, en échange d'un prix préférentiel accordé sur le terrain (voir p. 11).

En contrepartie de la cession d'activité du *Gaumont Grand Ecran*, la société EuroPalaces (Pathé-Gaumont) s'est engagée à installer la Fondation Pathé au cinéma *Gaumont-Rodin* (avenue des Gobelins), fermé en 2003. Or ce musée du cinéma, destiné principalement aux chercheurs et aux étudiants, ne remplacera jamais un équipement de l'envergure du *Grand Ecran* destiné à attirer un large public populaire venant de toute l'Île-de-France.

D'après les salariés d'EuroPalaces, « *le Grand Écran n'a pas bénéficié des attentions qu'une salle mérite lorsqu'elle est en difficulté* », et « *aucun effort n'a été fourni* » pour améliorer sa fréquentation et sa visibilité, face à la concurrence annoncée des multiplexes.

***Les sociologues estiment que pour survivre, le cinéma de demain doit être un lieu de rencontre, de débat, de communion. Dans cette perspective c'est bien le Grand Écran qui possède les meilleurs atouts pour accompagner cette évolution. Paradoxalement c'est précisément cette salle en avance sur son époque que l'on condamne.***

*(Dragan Klisarić – Extrait du dossier de reprise du Grand Ecran Italie – Janv. 06)*



Je fais régulièrement 200kms aller rien que pour pouvoir savourer les grandes sorties cinéma sur le plus bel écran de Paris...qu'est-ce que je vais devenir sans lui...!? Qu'on ne nous l'enlève pas !

*Jean-Paul T. - 41200 Romorantin (Loir et Cher) - 20/12/05*

Unissons-nous contre une décision qui va appauvrir non seulement le quartier mais aussi la capitale, car nous étions nombreux à venir de loin (pour ma part, de Dreux.) Le Grand Ecran Italie ne doit pas s'éteindre.

*Posté par Marco, le 11/09/07 sur le site de Betapolitique.*

Ce cinéma fait partie du patrimoine cinématographique français. Le démolir est scandaleux !

*Charles - 95350 - monteur vidéo*

**Le projet ci-après prend en compte la  
POLYVALENCE  
de l'équipement multimedia :**

# Cinéma

## Grande salle (652 places) :

### - **Grands films populaires** ou **films à grand spectacle**, français ou étranger (VO/VF) :

Les quatre ou cinq sorties de l'année les plus importantes sont prévisibles plusieurs mois à l'avance, et coïncident souvent avec les périodes de fêtes ou de vacances scolaires (type : *Harry Potter*, *Le Cinquième Élément*, *La Môme...*).



### - **Documentaires de prestige** (ou grands films documentaires) :

Une large place serait réservée à ces films (*Océan*, *Microcosmos*, *La marche de l'Empereur*, *La Terre vue du Ciel...*), particulièrement mis en valeur sur écran géant, et qui sont en phase avec notre époque soucieuse de la préservation de la nature et de la planète. Des films de vulgarisation scientifiques pourraient y être projetés, ayant par exemple pour sujet les dernières découvertes du satellite Hubble sur les origines de l'univers.

### - **Festivals et rétrospectives** :

Nombreux thèmes au choix : western, péplum, films d'action, films fantastiques, Bollywood, sagas (*Star Wars...*) films de femme, documentaires, court-métrage, animation, pépites du cinéma... sans oublier les films asiatiques qui rencontraient un grand succès auprès de la communauté chinoise du 13<sup>ème</sup> arrondissement lors de leur programmation dans les petites salles, avant d'être inexplicablement abandonnés.

Un grand **Festival du Cinéma Européen** pourrait voir le jour au Grand Ecran Italie.

### - **Films de sport** :

Les sports les plus spectaculaires y seraient avantageusement représentés, avec pour le spectateur "l'impression d'y être" : sports de glisse, sports extrêmes, alpinisme...

### - **Films pour les touristes** : ces films sur Paris prévus au cahier des charges ont été eux-aussi abandonnés (voir p.11).

### - **Projections en IMAX, 3D...** :

\* *Le principe des projections en IMAX®, outre cette projection d'images sur écran gigantesque, c'est une qualité sans commune mesure avec la qualité d'un film 35 mm, ce qui donne l'impression aux spectateurs d'être littéralement immergés à l'intérieur de l'image.* (François Bertaux, directeur du Gaumont Disney Village)

La projection **en relief (3D)** amplifie déjà de façon vertigineuse les effets spectaculaires des films d'aventures.

L'installation au Grand Ecran Italie d'un projecteur IMAX\* permettrait de jouer à fond la carte du spectaculaire. En effet, le catalogue IMAX, mêlant documentaires, docu-fictions et fictions de qualité est pour le moins impressionnant, tous formatés pour des séances de soixante minutes, ce qui permet d'augmenter la rotation. Un partenariat avec *la Géode* à la Villette pourrait, dès lors, être envisagé.

Points forts de ce nouveau marché, dont l'offre commence à se diversifier : rotation des films, robustesse des copies, absence de concurrence sur le marché, autorisant de garder un film plusieurs trimestres à l'affiche alors que l'exploitation traditionnelle s'essouffle au bout de quelques semaines.

(Yannick Pourpour, Doctorant en cinéma-audiovisuel)

**"L'IMAX est désormais un loisir aux revenus potentiels énormes. Et les films en production devraient largement satisfaire la demande".** (Ecran Noir)

### - Mise en valeur du dispositif de projection :

Des actions pédagogiques à l'instar de celles menées au *Futuroscope*, qui font se succéder séances et visites d'une cabine, pourraient y être menées à l'attention de certaines catégories de passionnés et des enfants. Des partenariats, par exemple avec *Cinévolution* en Belgique, *Bradford Festival* en Angleterre ou la *Cinémathèque Française* viendraient nourrir une **programmation événementielle** faisant de la projection en soi un spectacle...

A un ciné-concert avec projectionniste dans la salle, comme au temps du *Gaumont-Phono-Cinéma-Théâtre*, succèderait une projection DTS comme au *Festival DTS de Monaco*... On pourrait imaginer en France un équivalent du *Festival de Bradford*, où sont régulièrement programmés des films impossibles à projeter ailleurs que dans certaines salles... La *Cinémathèque Française* ayant préféré mettre l'accent sur le patrimoine plutôt que la technique pure, il y aurait là un créneau à creuser... (*Yannick Pourpour*)

**Face à la multiplication du DVD, le Grand Ecran pourrait constituer une excellente vitrine technologique pour l'industrie du cinéma.**

### Petites salles (100 places chacune) :

Une programmation « **Art & Essai** » a lieu d'y être envisagée. Le MK2 Quai de Seine a déjà bénéficié de ce classement.

## II

### Retransmissions culturelles ou sportives

#### - Retransmissions en direct de grands événements sportifs (par satellite) :

Jeux olympiques, patinage artistique, courses transatlantiques, championnats de foot, grands matchs de rugby, tour de France, grands prix de Formule 1, Roland Garros,...

Ces programmes trouveraient tout particulièrement leur place en période estivale, correspondant à la saison basse pour les salles où l'actualité culturelle tend à prendre ses quartiers d'été (festivals). Par temps de canicule, ces projections dans une salle parfaitement climatisée attireraient un public d'aficionados.

La retransmission en direct de grands événements sportifs (Coupes du monde de football, Coupes d'Europe...), pour un coût modique est possible grâce au dispositif mis en place par la société **CielEcran\*** qui propose un *système de vidéotransmission par satellite en haute résolution, permettant aux auditoriums, salles de spectacles et cinémas de diffuser sur grand écran les meilleurs programmes culturels et sportifs du moment.*

\* La spécialité de **CielEcran** est de "*mettre les nouvelles technologies au service du spectacle vivant afin de donner à tous la possibilité d'assister aux plus grands spectacles, tous genres réunis : théâtre, opéras, variétés, ballets, comédies musicales, opérettes, concerts, humour, spectacles pour enfants, cirque, sport...* Ces retransmissions **permettent de dynamiser la vie culturelle de la commune, de resserrer les liens sociaux autour d'événements culturels et sportifs**, en privilégiant les entractes, qui permettent de retrouver l'ambiance du spectacle et qui sont également l'occasion d'échanger et de communiquer en toute convivialité" ([cielecran.com](http://cielecran.com)) – Voir aussi VII –

Depuis la première rédaction de notre projet, la société CielEcran a été rachetée par EuroPalaces, qui projette régulièrement dans ses salles ce type de programme appelé à se développer.

#### - Retransmissions d'émissions télévisées :

Le Grand Écran peut aussi se transformer en vaste studio de télévision pour des émissions en direct avec le public dans la salle (l'émission *Etat des lieux* y a été enregistrée, et celle de Bernard Tapie en 2002 : *A tort ou à raison*). Mais il pourrait également retransmettre en direct tout spectacle ou événement se déroulant dans une autre salle.

### III

## Spectacle vivant

(Théâtre, danse, concerts, one-man-show, comédies musicales)

Egalement conçu comme une **salle de spectacle** à part entière, le Grand Écran dispose d'un emplacement pour **fosse d'orchestre**, de **dégagements**, **loges équipées**, **salles de répétition**...

D'importants décors peuvent être acheminés via le vaste **monte-charge** directement relié au parking du centre Italie2, et entreposés dans les **locaux techniques**...

Là encore, les possibilités d'offre culturelle s'avèrent particulièrement riches et diversifiées :

Des pièces de **théâtre** s'y sont déjà produites.

A l'heure où les propositions théâtrales faisant appel à des technologies nouvelles se multiplient, la salle pourrait proposer un environnement numérique à la pointe du progrès ; un partenariat pourrait être envisagé avec le **Théâtre 13**, théâtre d'arrondissement à l'étroit dans ses murs vu son succès.

Doté d'une visibilité parfaite, son espace scénique offrirait un superbe écran aux spectacles de **danse**.

Avec son acoustique spécialement étudiée le Grand Écran comblerait avantageusement le vide actuel en matière d'auditorium. L'association *Sauvons le Grand Ecran* a été sollicitée à plusieurs reprises par des **orchestres** symphoniques en recherche de salles.

Sa disposition en gradins et son écran géant conviennent également parfaitement aux **one-(wo)man-shows** : *Dany Boon, Florence Foresti, Muriel Robin, Gad Elmaleh, Marc Jolivet, Anne Roumanoff*, et bien d'autres... y trouveraient l'occasion d'enrichir leurs spectacles des meilleurs effets visuels.

De même pour les **concerts** rock, jazz, blues, variétés ...

Il va sans dire que la salle est naturellement destinée aux spectacles combinant à la fois **la scène et l'écran**.



### IV

## Point d'accueil pour les touristes

**Paris, première capitale touristique mondiale**, est réputée peu accueillante. A tel point que les pouvoirs publics se préoccupent de remédier à ce point faible.

Pourquoi ne pas faire du Grand Écran un centre d'accueil à l'attention des touristes leur proposant en matinée des films sur PARIS et son histoire, "Paris vu du ciel", etc... (ce type de projection était déjà prévu au Cahier des Charges) ?

Grâce à son implantation privilégiée proche du centre historique de la capitale, d'hôtels et restaurants, très bien desservi par Orly, les gares, les transports en commun et axes routiers, le Grand Écran serait un point de départ idéal pour une découverte de Paris ou de visites guidées. Sans oublier sa proximité avec la Porte de Versailles, où se succèdent tout au long de l'année la plupart des grands Salons (tourisme d'affaires).

Ce point-kiosque (il en existe à Paris depuis 2007) mettrait à disposition des visiteurs des indications de circuits touristiques, des informations pratiques, etc... Une association avec la RATP toute proche ou la FNAC adjacente (qui propose déjà des billets pour les spectacles parisiens) pourrait être envisagée.

Un tel pôle d'attraction s'inscrirait éventuellement dans un programme de remise en valeur du patrimoine méconnu du 13<sup>ème</sup> arrondissement, et ne manquerait pas de rayonner sur tout le secteur.

## V

### Station de radio – Studio d'enregistrement

Le complexe audiovisuel est également équipé d'un véritable **studio d'enregistrement** attenant à la salle (trois petites pièces séparées par double-vitrage), susceptible d'accueillir une **station de radio**.



## VI

### Évènementiel

#### - Avant-premières :

La configuration du Grand Écran en fait un équipement de choix pour ce type d'évènement. Sa grande esplanade en parvis sur la place d'Italie offre le maximum de visibilité aux opérations de prestige ; son immense scène, ses espaces d'accueil et de réception sont prévus pour recevoir des équipes au grand complet...

Outre les retransmissions d'émissions en direct (voir II), la salle offrirait une vitrine privilégiée à nos chaînes de télévision pour la présentation d'avant-premières de grandes fictions télévisées (type : *L'allée du Roi*, *Jaurès*, *Tolstoï*, *La collection Maupassant...*), ou pour des retransmissions en direct de pièces de théâtre, qui connaissent un regain d'intérêt auprès du public.

#### - Congrès, conventions, colloques internationaux :

Très peu de salles offrent une telle disposition en amphithéâtre apte à accueillir ce type d'évènement.

Egalement conçu comme un **auditorium** et un **complexe multimédia** adaptable aux nouvelles technologies, le Grand Écran permet d'accueillir des **visio-conférences** sur écran géant (Voir VII).

#### - Remises de prix, défilés de mode... tout type de manifestation est possible au Grand Écran.

La mise à disposition d'une telle salle auprès des entreprises publiques et privées représente une source de financement non négligeable :

Enfin, les sociétés ont aussi accès aux immenses possibilités du Gaumont Italie pour y organiser toutes sortes d'opérations ou de manifestations de prestige. Tout est prévu pour leur donner satisfaction, proportionnellement à l'ampleur de la soirée souhaitée : utilisation de la grande salle, des deux salles de 100 places aux qualités de projection exceptionnelles, la scène, l'équipement technique, l'espace cocktail pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes, les dépendances (vestiaires, salle de réunion, cuisine équipée), la vitrine d'exposition.

Pour un soir, le Gaumont Grand Écran Italie s'est transformé en vaste studio de télévision avec France 2 pour l'émission en direct "Etat des lieux" avec le public dans la salle. Le Club Méditerranée, Dauphin, des établissements bancaires ainsi que des grands de la distribution ont accordé leur confiance au Grand Écran en le choisissant pour leurs avant-premières privées. La Poste y a fait un congrès, et EDF-GDF a réuni là-bas sa convention. Havas Media a remis le Grand Prix de l'Affiche, et de nombreux festivals ou manifestations culturelles se sont déroulés dans les murs du multisalle.

Ainsi le Gaumont Grand Écran Italie a-t-il ouvert à tous des possibilités nouvelles en créant un nouveau pôle cinématographique à Paris : Italie-Gobelins.

(Journal de Gaumont - 1995)

Or ces manifestations qui faisaient partie intégrante des dispositions obligatoires du Cahier des Charges (voir p.11) ont été abandonnées dans les dernières années, autorisant l'exploitant à mettre en avant une baisse de profit pour justifier la fermeture.

(Voir aussi : "La vérité sur les arguments invoqués pour justifier la destruction du GEI")



## Séances réservées aux institutions publiques (Ville de Paris, conservatoires, universités, syndicats) et associations... :

Présenté à sa construction comme grand chantier de l'état et réalisation de la municipalité, situé face à la Mairie du 13<sup>ème</sup> arrondissement, il serait inconcevable que le Grand Écran Italie ne laisse pas de place aux institutions et associations culturelles du quartier.

Déjà des avant-premières très appréciées organisées par l'association **Ciné13** (*Vas, vis et deviens, Mariage Mixte, Festen, Beaumarchais l'insolent...*) y faisaient régulièrement salle comble.

La salle offrirait aux compagnies théâtrales et conservatoires de musique l'occasion de présenter leur travail.

Elle pourrait ouvrir éventuellement ses portes aux cours et conférences de la faculté Tolbiac, en manque d'amphithéâtres.

La survie de la culture dépendant de la formation des jeunes spectateurs de demain, des ateliers-ciné-goûters avec initiation au cinéma ou au théâtre, y seraient prévus pour les enfants

Outre la retransmission d'évènements culturels ou sportifs, la technologie mise en place par **CielEcran** (voir II) ouvre de multiples perspectives de diversification :

*"Une fois aménagée\*", votre salle devient un véritable outil multimédia au service de votre animation locale. De nombreux autres usages sont possibles :*

- diffusion de vidéos enregistrées
- familiarisation avec la connaissance et la pratique d'Internet sur écran géant
- projection de documentaires ou de conférences filmées
- organisation de visioconférences d'entreprises
- connexion à des consoles de jeux vidéo
- formation ou information, éducation à distance
- communication d'un conseil municipal auprès de ses administrés" ([cielecran.com](http://cielecran.com))

\* A noter qu'il existe des aides publiques pour ce type d'aménagement.



Ces propositions s'inspirent largement du Cahier des Charges de Gaumont signé en 1991 (voir p.11), et restent en conformité avec la vocation spécifique du complexe audiovisuel, définie dès 1988 par la Ville de Paris. Elles donnent un aperçu des exceptionnelles potentialités de la salle, sous-exploitées à ce jour.

Les faits démontrent que la perte d'attractivité du Grand Écran, prétexte à sa fermeture brutale en janvier 2006, est due aussi bien à l'abandon des obligations du Cahier des Charges et à une programmation de plus en plus médiocre dans les dernières années, qu'à la concurrence, prévisible, des multiplexes.

Selon les modalités d'un nouveau cahier des charges à définir, la salle pourrait à nouveau jouer pleinement son rôle « *d'équipement culturel* », qui doit participer à l'animation du quartier et de l'arrondissement voulu expressément par la municipalité.

D'autres salles ont un type de fonctionnement polyvalent : le Grand Rex à Paris 9<sup>o</sup> (cinéma, concerts, évènementiel), le **cinéma-théâtre Le Village** à Neuilly, salle municipale programmant à la fois du cinéma, du théâtre, de la danse, des concerts, des spectacles enfants...

Dans son programme municipal la mairie prévoit la création d'« **un grand centre culturel** » à la Halle Sernam-Freyssinet à la périphérie-est de l'arrondissement, qui manque à présent cruellement au quartier. Or depuis l'installation du MK2 Bibliothèque, les habitants sont nombreux à déplorer que l'activité culturelle soit principalement concentrée à l'extrémité du 13<sup>ème</sup>, au détriment d'un centre aussi accessible que la place d'Italie.

Par ailleurs il est paradoxal d'envisager des investissements coûteux et à long terme alors qu'il existe déjà un équipement tout-à-fait adapté à ce type d'activité.

**Une salle de l'envergure du Grand Ecran Italie a parfaitement sa place dans un des arrondissements les plus peuplés, les plus denses, et les mieux desservis de la capitale, déjà en manque d'équipements culturels.**

## **Le Grand Écran Italie, un pôle d'attraction pour le sud-est francilien :**

Parmi les milliers de signatures recueillies de toute l'Île-de-France par la pétition pour la sauvegarde du Grand Écran, beaucoup proviennent du Val-de-Marne. La renaissance de la salle serait l'occasion de renforcer les synergies entre les arrondissements concernés (13<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, une partie du 12<sup>ème</sup>), et les communes avoisinantes (Ivry, Vitry, Kremlin-Bicêtre, Gentilly, une partie de Charenton), et s'inscrirait naturellement dans le projet du « Grand Paris ».

**Facteur de lien social, les activités culturelles et de loisirs  
sont nécessaires à l'animation d'un quartier.**

**Reconnues porteuses de croissance et d'emploi\*,  
elles ont un impact positif sur sa vie économique.**

**Grâce à sa polyvalence et à sa situation privilégiée  
à mi-chemin entre le centre de Paris et sa banlieue,  
la relance de l'activité du Grand Écran Italie  
bénéficiera à un large secteur du sud-est francilien.**

La disparition programmée d'une telle salle apparaît d'autant plus absurde que  
le 13<sup>ème</sup> arrondissement est en plein développement.

\* "De récentes études ont observé que sous l'effet de la société des loisirs, les dépenses culturelles et de loisirs des français n'ont cessé d'augmenter, et représentent, selon l'INSEE, 9,2 % des dépenses de consommation des ménages, dont 18,2 % pour "les spectacles, cinéma et voyages". Que le secteur de la culture soit enfin reconnu comme facteur de croissance et d'emploi fait d'autant mieux ressortir l'absurdité qu'il y a à sacrifier un complexe de cette envergure au cœur de notre capitale.

Au contraire, adossée à une enseigne telle que la FNAC à l'entrée du centre Italie2, cette salle polyvalente sans équivalent dans toute la région semble toute désignée pour accompagner cette évolution ; au plus grand bénéfice d'un arrondissement presque aussi peuplé qu'une ville de la taille de Rennes, particulièrement bien desservi par les transports urbains."

(Extrait de la Lettre Ouverte adressée le 3.12.08 au Maire de Paris)

## Obligations liées à l'acquisition et à l'exploitation du Grand Écran Italie

A L'ORIGINE, LA VENTE PAR LA VILLE DE PARIS DES DROITS IMMOBILIERS AU PROFIT DE LA SCI ITALIE GRAND ÉCRAN EN **DÉCEMBRE 1988** A ÉTÉ CONSENTIE A UN PRIX TRÈS AVANTAGEUX, EN CONTREPARTIE DE CERTAINES OBLIGATIONS À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR, NOTIFIÉES DANS LES **CONDITIONS PARTICULIÈRES OBLIGATOIREMENT INSÉRÉES À TOUS LES ACTES DE VENTE SUCCESSIFS**, NOTAMMENT :

6°/ De ne subdiviser en aucun cas en propriété le lot correspondant au complexe audiovisuel pendant une durée de vingt années à compter de l'achèvement ; sa cession... sous réserve de **l'agrément de la Ville de Paris...** devra rester **intangible**.

7°/ A chaque mutation intéressant le complexe audiovisuel, **mutation de sa propriété ou de son usage...**, **l'agrément de la Ville de Paris** devra être requis sur les conditions de cette mutation.

**Ces obligations sont essentielles et déterminantes pour la VILLE DE PARIS.** Elles s'intègrent étroitement à la politique de la ville pour laquelle la création, l'existence et le maintien de ce type d'équipement est essentiel... Elles constituent un **intérêt légitime et sérieux** comme étant **par nature des motifs d'intérêt général**.

Elles s'imposeront à **tout acquéreur ou sous-acquéreur** pendant un délai **d'au moins vingt ans** à compter de l'achèvement...

9°/ De respecter le cahier des charges faisant partie du dossier de consultation qui a été établi pour l'exploitation du centre audiovisuel :

### OBLIGATIONS DU **CAHIER DES CHARGES** APPROUVÉ EN **OCTOBRE 1991** PAR LE **CONSEIL DE PARIS** :

#### ARTICLE 5 – ENGAGEMENT DE PROGRAMMATION :

5.1 - Les **3 salles** seront dotées d'un **équipement sonore dolby stéréo** et d'**équipements d'accueil et de confort** de toute première catégorie.

5-2 - Grande salle :

a) Projections de **films d'exclusivité** ainsi que **festivals** à thème et **nuits du cinéma**.

b) en dehors des heures de projection des films d'exclusivité :

- **Congrès, conventions, manifestations, assemblées générales** de sociétés : 40 séances par an,
- Utilisation par des **producteurs et organismes de télévision** pour des **avant-premières d'émissions, de films ou téléfilms** : 60 à 90 séances par an,
- Projection pour les **scolaires et enfants** : 95 séances par an,
- Projection de **films** concernant principalement **Paris** pour des groupes organisés de **touristes** : 60 séances par an,
- Projection pour les personnes du **3ème âge** : 10 à 30 séances par an (matin et après-midi),
- Utilisation par la **Ville de Paris** : 12 séances par an.

#### ARTICLE 8 – NATURE JURIDIQUE DU PRESENT CAHIER DES CHARGES :

**Les obligations du présent cahier des charges trouvent leur cause dans le caractère « d'équipement culturel » du complexe audiovisuel, qui doit participer à l'animation du quartier et de l'arrondissement, caractère en considération duquel le prix de cession du terrain est déterminé.**

#### ARTICLE 2 – PROPRIÉTÉ DES MURS :

A l'expiration du crédit-bail (*consenti par la FINANCIERE IMMOBILIERE INDOSUEZ, devenue CALYON puis CREDIT AGRICOLE*), la société locataire (*GAUMONT*) deviendra propriétaire de l'immeuble, à charge pour elle de respecter tant le présent cahier des charges que **l'ensemble des conditions particulières** et les documents annexés à l'acte du 20 Décembre 1988.

Le présent cahier des charges revêt une importance telle pour la Ville de Paris qu'il sera obligatoirement **"annexé à tous les actes ultérieurs de rétrocession, ainsi qu'aux actes sous-tendant l'utilisation du complexe"**.

# Les atouts exceptionnels du **Grand Écran** Italie

*Les photos donnent un aperçu de ce que pourrait redevenir une fois réaménagée cette salle d'exception, vidée par l'exploitant de ses fauteuils et de son matériel de projection.*



Avec son **écran panoramique géant** de 243,6 m<sup>2</sup>, sa **salle** de 652 places disposées en **gradins** offrant une visibilité optimale, **parfaitement insonorisée** - assortie de deux petites salles de 100 places - sa **scène** de 300 m<sup>2</sup>, ses **espaces d'accueil et de réception**, le **Grand Écran** offre davantage de **confort** et de **convivialité** que la plupart des multiplexes.

Mais c'est aussi un **complexe multimédia** adaptable aux nouvelles technologies, prévu pour la **retransmission en direct** d'émissions de télévision ou de grands évènements culturels ou sportifs.

Il est équipé d'un **studio d'enregistrement** pouvant accueillir une **station de radio**.

Conçu également comme une **salle de spectacle** à part entière, il dispose d'un emplacement pour **fosse d'orchestre**, d'une **salle de répétition**, de **loges équipées**, d'un vaste **monte-charge** (70 m<sup>2</sup>) directement relié au **parking** du centre Italie2 (1500 places), d'une **galerie d'exposition** et d'**annexes techniques**... Ses possibilités d'offre culturelle s'avèrent particulièrement riches et diversifiées (**spectacle vivant** : théâtre, danse, **concerts**, **one-man-show**, **comédies musicales**...)



Une des rares salles de la capitale **entièrement accessible aux handicapés**, offrant une **file d'attente abritée**, il est l'une des mieux conçues pour accueillir des **avant-premières**, **festivals**... et **manifestations** en tous genres (remises de prix, congrès...).

Sa grande esplanade en parvis sur la place d'Italie offre le maximum de visibilité aux opérations de prestige. Son immense **scène** peut accueillir des équipes au grand complet...



Longtemps considéré comme **la salle la plus high-tech de la capitale**, le Grand Écran a de plus bénéficié de **conditions exceptionnelles d'isolation** lors de sa construction : monté sur vérins le protégeant parfaitement de toute vibration du métro, il était la seule salle à part l'**Opéra-Bastille** équipée d'une ventilation totalement silencieuse (sous fauteuils / double-plancher / basse-pression) digne des meilleures salles de concert. De plus ses murs sont pourvus de plaques de plomb destinées à **éliminer les bruits parasites**. La société Gaumont était la première à vanter son « **acoustique exceptionnelle qui donne au son numérique un relief tout à fait saisissant** ».

Son écran géant aussi grand qu'un terrain de tennis [243,6 m<sup>2</sup> : 24 m de base x 10,15 de hauteur] est le plus grand écran de Paris, et parmi les plus grands d'Europe.

Avec ses projecteurs 35-70 mm, double bande, double poste, automatisme intégral, son équipement sonore Dolby stéréo, bi-amplification grande puissance, video projection grand écran, jusqu'à sa fermeture le Grand Écran était un des seuls cinémas équipé de quasiment tous les formats de projection et de tous les formats sonores possibles (SRD, SDDS, DTS). Son **spectacle laser**, abandonné depuis 2002, constituait une attraction incontournable pour les spectateurs.

#### L'avis de Gaumont :

« Grâce à son cadre unique et à ses prouesses exceptionnelles, le Gaumont Grand Écran s'est imposé comme le must obligé du centre commercial Italie 2. » (Journal de Gaumont – 1992)



« Le Grand Rex est magique, mais le plus beau son, le plus bel écran, c'était de très loin ce cinéma. Je me rappellerai longtemps du choc que fut "Moulin Rouge" dans ce cinéma... » **jibé** - 13 11 07

(Voir sur le site : [L'avis des internautes](#))



Les performances du Grand Ecran Italie en font une salle de référence pour de nombreux réalisateurs. Des **avant-premières** et projections techniques s'y déroulaient régulièrement (la dernière en date : *Les Deux frères*, de **Jean-Jacques Annaud**).

Lorsqu'il était chez Gaumont, **Luc Besson** la privilégiait pour visionner les rushes de ses films.

**Disney** l'a choisie pour la sortie de *La Petite sirène*, *Pocahontas 2*, *La Belle et le clochard 2*...

En décembre 2005, soit juste avant sa fermeture le 3 janvier 2006, la salle se classait 2ème du groupe pour l'accueil et le service, avec une note **QualiService** de **97%**.

### **Ses infrastructures polyvalentes et sa situation géographique en font un équipement culturel d'exception au coeur de l'Ile-de-France**



Situé au centre du hall d'un immeuble prestigieux de la capitale construit par le grand architecte **Kenzo Tange** à l'entrée du Centre Commercial **Italie2**, le Grand Écran fait partie intégrante du patrimoine des parisiens.

Bénéficiant d'une situation privilégiée au centre du 13<sup>e</sup> arrondissement, particulièrement **bien desservi** par les transports urbains, il constitue non seulement **une précieuse salle de proximité pour les riverains**, mais un **pôle d'attraction pour les parisiens et les franciliens**, aux potentialités encore inexploitées.

Il est important de souligner qu'il n'existe **AUCUNE SALLE DE SPECTACLE POLYVALENTE DE CE TYPE ET DE CETTE IMPORTANCE A PARIS RIVE GAUCHE !**

Les arrondissements du sud parisien (13ème, 5ème, 6ème, 7ème, 14ème, 15ème) se retrouvent donc, sur ce plan, plus délaissés que jamais.

# Un complexe au carrefour du réseau urbain

**Le Grand Écran Italie**  
 (ex : Gaumont Grand Ecran)  
**Place d'Italie – 75013 Paris**  
 (Place Henri Langlois)



## Le métro



### METRO :

- . **Place d'Italie** : Lignes 5, 6 et 7
- . **Tolbiac** : Ligne 7
- . **Olympiades** : Ligne 14 (Météor)

La station *Place d'Italie* comptabilise 13,10 millions de passages par an, soit une moyenne journalière de 42 044 passages.



### BUS :

- 27
- 47
- 57
- 67
- 62
- 64
- 83

Noctambus ligne R  
 Noctiliens lignes  
**N15 / N22 / N31 / N120**

Lignes directes vers les gares : Austerlitz, Montparnasse, RER (A, B, C et D).

A proximité :

- . RER B
- . **Tramway T3** (Pt du Garigliano / Porte d'Ivry),
- . Bus 91 (Gare Montparnasse / Bastille)

Nombreuses **pistes cyclables** et **stations Vélib'** / **Parking** du CC Italie2 : 1500 places

Le Grand Écran Italie, déjà situé **au carrefour d'un réseau de transport** desservant la première région d'Europe (12 millions d'habitants), est situé à proximité de la station *Olympiades*.



**Grand Ecran Italie**

Projet de super métro pour le Grand Paris

## Trois salles entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite

« Sur le secteur, une seule salle est accessible dans l'avenue des Gobelins et oblige donc les personnes concernées à souhaiter que leur film préféré passe dans cette salle, à moins d'avoir suffisamment de force (fauteuil manuel) ou de batterie (fauteuil électrique) pour aller jusqu'aux cinémas MK2, mais dans lesquels la visibilité est loin d'être aussi bonne (en effet, les seuls emplacements "réservés" sont au premier rang...).

Il faut le faire savoir : les salles ou musées accessibles se comptent sur les doigts des deux mains et parfois dans des conditions acrobatiques. On parle d'amélioration à apporter pour les personnes handicapées, il y a même des "journées" soit-disant dédiées, mais la galère est toujours la même, les magasins d'alimentation inaccessibles, les restaurants idem et les aménagements pour circuler en ville dérisoires et/ou non respectés. Alors quand il est possible de profiter d'une manifestation culturelle ou d'un spectacle, il est plus que normal de le souligner et de montrer les dents si nécessaire... »

**Luc Legres**, Ingénieur de recherche, Paris 13° (19/5/05)

« Il faut garder le Grand Ecran, d'abord pour les handicapés (toutes les autres salles du quartier sont juchées sur des marches infranchissables), ensuite pour y réunir un public populaire, intéressé par les grands spectacles d'aujourd'hui : rock, variété, musique classique, théâtre, danse, comédie musicale... »

**BRAY Bernard** - 29 09 07

**« J'habite le 13ème arrondissement à Paris et déplore  
que l'un des deux cinémas de ce quartier  
accessible aux personnes "à mobilité détruite" ait été fermé au début 2006  
pour laisser prochainement place à des magasins de fringues !**

Encore une salle qui se ferme à Paris, et avec la bénédiction de la Mairie  
au détriment de l'animation d'un quartier bien démuné.

Sur 12 salles du complexe MK2 de la bibliothèque François Mitterrand  
disposant de 14 salles en libre accès pour les personnes en fauteuil :

- l'image est floue car vous êtes trop près,
- vous avez le coup tordu car vous êtes trop près,
- le son est à fond car vous êtes trop près.

Dans les deux autres salles, plus grandes,  
vous êtes tout au fond,  
votre fauteuil ne dérange personne,  
et vous voyez tout ...  
mais de loin !

**le Grand Écran Italie  
proposait des places au milieu de la salle,  
avec une bonne écoute et visibilité. »**

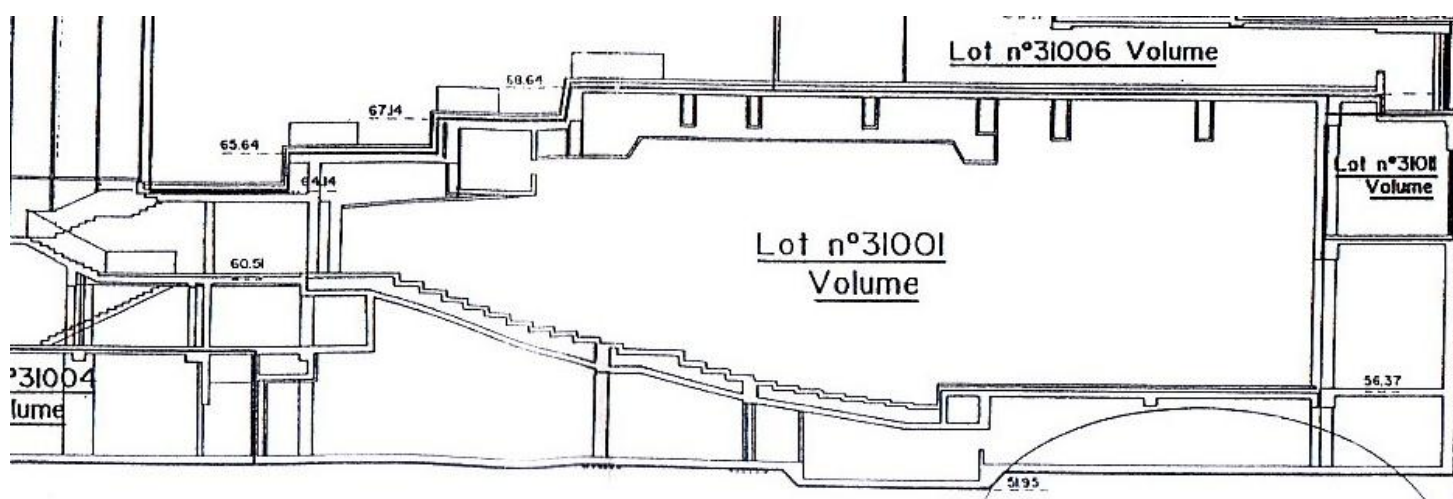
(Publié par Silicium dans le blog du Téléthon, le 24/11/07)

**Une des rares salles où je pouvais me rendre avec mon  
fauteuil roulant sans prise de tête !**

**Peter Grams** - 94430 - Adjoint support technique



# La scène



Ce plan de coupe met en évidence les dimensions de l' « immense scène » (dixit Gaumont) du **GRAND ÉCRAN Italie** : **300 m<sup>2</sup>**,

A titre de comparaison :

Dimensions de la scène de la **Comédie-Française** (environ 175 m<sup>2</sup>) :

## — La scène

Quatre niveaux sous la scène permettent les apparitions ou les disparitions de personnages. Ces niveaux sont aussi utiles pour dégager rapidement des décors. La scène mesure 12,60 m de profondeur, 11 m de large, avec une avant-scène de 2,90 m.

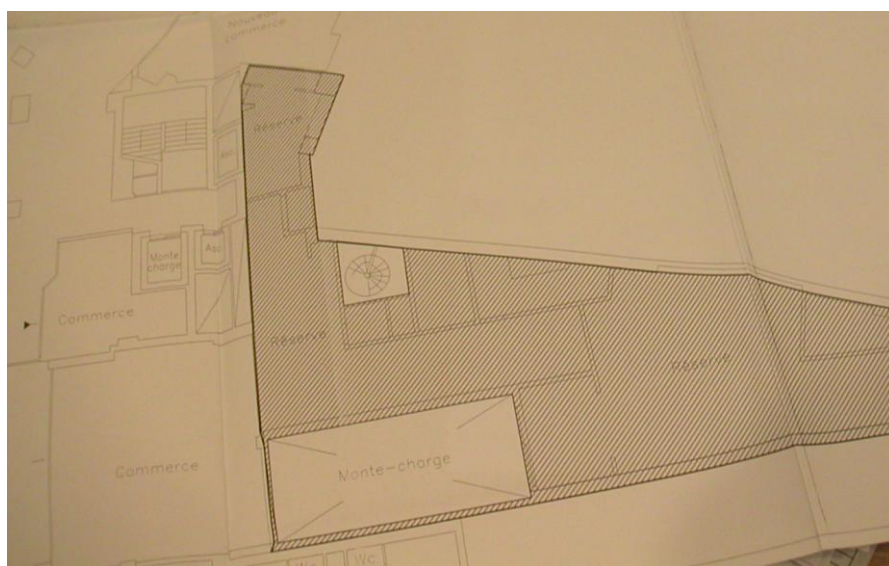


## Les loges



Une des **loges équipées** du Grand Écran Italie  
(Espace détente, lavabo, douche, wc)

## Le monte-charge



Plan **monte-charge**



Entrée du **monte-charge** relié  
au sous-sol du parking Italie 2

*Cette salle devrait être classée au Patrimoine mondial de l'Unesco !*

Joël - 75013 – Coordinateur Technique Archives Cinématographiques

*Nos villes sont envahies de magasins de fringues au point de provoquer l'overdose ! C'est d'un espace pour l'imaginaire dont nous avons besoin. Oui, le Grand Ecran Italie est essentiel, sauvons-le !*

Françoise – 78400 – Assistante sociale

*On avait, en son temps, voulu démonter la Tour Eiffel !... Que serait Paris sans Elle ?... Que sera la Place d'Italie si l'Espace Culturel du Grand Ecran disparaît ?... Alors je vote pour Le Projet de Renaissance qui fera naître des Créations... Jean-Paul - Pully// Suisse - Producteur/distributeur*

*Des boutiques ET du cinéma, c'est la vie, la société vivante. Des boutiques ET des boutiques, c'est l'asphyxie...*

Sylvie – 75017 – Psychanalyste

*Cette salle est sublime et il est scandaleux de faire un tel gâchis financier et culturel. Si la salle ne "marchait" pas, c'est simplement parce que les panneaux d'affichage étaient invisibles et qu'il n'y a pas eu de soutien publicitaire. Il fallait vraiment savoir qu'il y avait là un merveilleux cinéma. Josyane – 75013 – Administratrice retraitée*

*Bravo pour la construction de ce beau projet culturel et polyvalent qui remet les infrastructures et l'économie au service des citoyens, quand ces derniers en sont si souvent, et de plus en plus, les asservis et les otages ! Non au nivellement par le bas, à l'uniformisation, à l'aliénation des êtres aux logiques marchandes. Oui à la diversité, à la culture à portée de tous, et à la démocratie. Morvan – Palaiseau – Chercheur (30/11/08)*

(Extraits des commentaires au projet)

**VOUS POUVEZ VOTER POUR CE PROJET SUR LE SITE :**

**[sauvonslegrandecran.org](http://sauvonslegrandecran.org)**



---

Siège Social : 33, Avenue d'Italie 75013 Paris. - Tél : 06 65 40 32 94

<http://sauvonslegrandecran.org> - e-mail : [contact@sauvonslegrandecran.org](mailto:contact@sauvonslegrandecran.org)

Association Loi 1901 (JO 1693 du 11 février 2006) - Préfecture de Police de Paris 174122P - SIRET 503 784 282 00017 - APE 9499Z